

dées sur la nature des choses et qu'elles répondent à un besoin social. En sorte que celui qui travaille à leur développement, outre le profit qu'il en retire, remplit un devoir envers lui-même, envers sa famille et envers la société.

EUGÈNE LAFONTAINE.

Un bel exemple

Le "Bulletin de la Caisse Nationale d'Économie", appelé à devenir un journal de famille, travaillera à lier connaissance entre les sociétaires et toutes les personnes qui s'intéressent à notre œuvre, et publiera à cette fin les traits de zèle et d'encouragement dont la Caisse Nationale est bien souvent l'objet.

Nous avons déjà signalé la Section d'Yamaska qui se distingue par son organisation parfaite. Nous présenterons aujourd'hui à nos amis de la Caisse M. J.-Pierre Héroux, rentier de la paroisse Saint-Sévère, qui s'est engagé depuis l'année 1900 à payer à la Caisse Nationale d'Économie les contributions de 47 sociétaires, tous ses enfants et petits-enfants.

M. Héroux ne pouvait donner de meilleure preuve de sa confiance à notre Société et de générosité pour ses descendants, car chacun d'eux, vu la moyenne d'années qui leur reste à vivre, reçoit plus que la valeur d'une police d'assurance de deux mille dollars.

Cet exemple est à suivre. Que toutes les personnes qui lisent ces lignes considèrent donc le service immense qu'elles rendraient et la quantité d'heureux qu'elles feraient en inscrivant chacune un seul sociétaire à la Caisse Nationale d'Économie.

Nous souhaitons à M. Héroux, qui fut le premier à donner l'exemple, de vivre assez pour voir les figures réjouies de ses 47 protégés dont aucun ne manquera à l'appel, nous l'espérons, lorsque sonnera l'heure de la distribution des rentes de la Caisse Nationale d'Économie.

Avis important

Tous les sociétaires déjà inscrits à la Caisse Nationale d'Économie et qui désirent faire partie de la *Caisse de Remboursement* sont priés d'envoyer immédiatement leurs demandes d'admission.

Les sociétaires ont encore le droit de faire remonter leur inscription, dans cette dernière Caisse, à l'époque de leur entrée dans la Caisse Nationale d'Économie, en payant pour les années écoulées. Ce privilège expirera au mois de novembre prochain.

ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trés.

Admissions

Les demandes d'admission à la Caisse Nationale d'Économie ou à la Caisse de Remboursement, peuvent être déposées dans les différentes sections ou bureaux de perception dont la liste est publiée dans le *Bulletin*.